

ALLOCATION DU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

A

L'OCCASION DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA PHASE 2 DU
Programme d'Appui à l'Education et à la Formation
des Enfants exclus du système éducatif
(PAEFE)

(Kandi, le 29 novembre 2016)

- Monsieur le Ministre des enseignements maternel et primaire,
- Madame la Directrice résidente de la Coopération Suisse,
- Monsieur le Préfet du département du Borgou
- Monsieur le Préfet du département de l'Alibori,
- Mesdames et Messieurs les membres de Cabinet de Ministre,

- Messieurs les directeurs départementaux,
- Messieurs les Maires,
- Chers partenaires et distingués invités,

la cérémonie d'aujourd'hui marque l'intérêt du Gouvernement, des partenaires financiers et de la société civile à traduire en acte, quatre principaux engagements du Chef de l'Etat que sont :

- La nécessité d'une alliance forte entre membres du Gouvernement, Préfets, Elus

locaux, partenaires au développement et les organisations de la société civile autour de l'éducation ;

- L'importance d'une conjugaison des efforts pour offrir une seconde chance à toutes les filles et fils de ce pays qui n'ont pas pu jouir du droit à l'éducation ;
- La nécessité de faire de l'école, un moyen d'insertion sociale et professionnelle ;

- Et enfin, la nécessité de faire du bilinguisme une démarche novatrice en éducation.

C'est donc le lieu de rendre hommage à la Coopération Suisse, à l'ONG Helvetas et à l'équipe qui intervient dans le cadre du PAEFE. Je vous dois cet hommage parce qu'à travers vos actions :

2167 apprenants dont **1223** filles ont retrouvé le chemin de l'école. Grace à vos actions, **302** apprenants sont installés dans la

formation duale, environ 60 sont orientés vers une formation de courte durée (6 mois), et 52 sont inscrits au collège d'enseignement en 2016.

Vous convenez donc avec moi que mon département ministériel est concerné sur plusieurs aspects. Il s'agit notamment de l'éducation en langues nationales, de l'inscription des apprenants dans les collèges, les lycées et dans les centres de métier.

Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir au sujet de la pérennisation du modèle PAEFE et du sort réservé aux enfants issus des centres « barka ». Je vais juste exposé quatre éléments pour vous rassurer :

- La finalisation très bientôt de la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle permettra aux enfants de retrouver très vite une place de choix dans les centres de métier et de formation ;

professionnelle avec une multiplication des curricula de formation ;

- Les instructions sont données à l'effet de disposer au Fonds d'Aide à l'Alphabétisation et à l'Education en Langues Nationales (FAAELN) des possibilités de financement des alternatives éducatives et le développement de l'environnement lettré en langues nationales ;

- Les instructions sont données aux responsables de la Direction de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales et à la Direction de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à l'effet de faciliter l'usage du français et des langues nationales dans la pratique des métiers dans les ateliers de formation ;
- Le processus d'élaboration du socle commun des compétences

qu'accompagne d'ailleurs la coopération suisse s'achèvera pour le bonheur de tous ici ;

- Enfin, mes cadres mènent actuellement de profondes réflexions pour accorder plus de visibilité aux alternatives éducatives et l'idée de l'organisation d'une revue spécialement destinée à cela poursuit son chemin.

Avec ces actions, vous comprenez que l'avenir est

prometteur pour ces apprenants et donc pour le PAEFE.

Je voudrais bien m'en arrêter là et inviter toutes les parties prenantes à plus d'engagement.

Madame la Directrice résidente de la coopération Suisse, ma présence à la signature de l'accord sur le renouvellement du financement du PAEFE n'était donc pas un hasard. C'est le témoignage de la responsabilité collective du Gouvernement et la

vision intégrée que nous avons de l'éducation.

Et pour cela, aux côtés de mon collègue des enseignements maternel et primaire, je ferai de la phase 2 du PAEFE, une priorité. Le directeur en charge de la formation professionnelle ici présent et celui de l'alphabétisation tout comme mes directeurs départementaux et coordinations d'alphabétisation assureront leur responsabilité. A vous personnel

d'appui, d'encadrement et de soutien, je vous dis du courage et merci d'honorer la République par votre engagement aux côtés des autorités aux niveaux déconcentré et décentralisé.

Vive l'école béninoise,

Vive l'école de la deuxième chance,

Vive le bilinguisme,

Vive la coopération pour l'éducation,

Je vous remercie.